NATIONS UNIES



## Conseil économique et social

Distr. GÉNÉRALE

TRANS/WP.29/1011 16 avril 2004

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS et FRANÇAIS

## COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29)

## RECTIFICATIF 1 AU COMPLÉMENT 2 AU RÈGLEMENT Nº 106

(Pneumatiques pour véhicules agricoles)

<u>Note</u>: Le texte reproduit ci-après a été adopté par le Comité d'administration (AC.1) de l'Accord de 1958 modifié à sa vingt-sixième session, suite à la recommandation formulée par le WP.29 à sa cent-trente-deuxième session. Il a été établi sur la base du document TRANS/WP.29/2004/18, tel qu'il a été modifié (français seulement) (TRANS/WP.29/992 par. 79).

## Annexe 7, partie C du tableau, modifier comme suit :

"....

Vitesse (km/h)	Code de catégorie de vitesse			
	<b>A4</b>	A6	A8	D
10	+ 20	+ 29	+ 40	+ 80
15	+ 12	+ 21	+ 33	+ 73
20	[0]	+ 14	+ 26	+ 65
25	- 2	+ 7	+ 19	+ 58
30	- 5	[0]	+ 12	+ 51
35		- 5	+ 5	+ 44
40		- 10	[0]	+ 36
45			- 5	+ 29
50			- 10	+ 21
55				+ 14
60				+ 7
65				[0]
70				- 9

(1)
+ 58
+ 35
+ 27
+ 20
+ 14
+ 10
+ 6
+ 2
[0]